

Société | Vieillir à Bordeaux, un défi de demain



Le 29 janvier se tenait à l'institut Bergonié un atelier de l'association « Bordeaux Demain » sur le thème « Vieillir en ville ». Autour de Nathalie Salles, gériatre, ce collectif citoyen qui pense l'avenir de la métropole, a évoqué les possibilités de développement et d'améliorations pour éviter la dépendance des personnes âgées alors que leur nombre est en perpétuelle augmentation.

À l'institut Bergonié, le rendez-vous était donné ce 29 janvier pour évoquer l'avenir des aînés de la métropole. Dans le cadre du projet « Bordeaux demain », les membres de l'association étaient invités à penser les moyens à mettre en place pour faciliter l'accès de la ville aux personnes âgées.

Le médecin généraliste Christophe Adam a tout d'abord expliqué la part de la population que représentent les personnes âgées. Aujourd'hui, 20 % des Français sont âgés de plus de 65 ans, ils seront 29 % en 2070. Les projections sont comparables sur la ville de Bordeaux. En 2020, les estimations font état de 30 000 emplois créés dans le secteur de l'aide à la personne âgée, pour un chiffre d'affaires de 130 milliards d'euros.

Alain de Bouteiller évoque quant à lui la nécessité d'anticiper ce vieillissement des populations : « *d'ici 2030, on estime qu'il faudrait créer en Gironde 300 à 400 places d'hébergement en EHPAD* ». Cette prise en charge globale s'accompagne également d'aménagements plus spécifiques notamment au niveau de l'urbanisme : plus de bancs pour faciliter les pauses, une accessibilité facilitée aux transports.

Autour de Christophe Adam et Alain de Bouteiller, Nathalie Salles a présenté un état des lieux de la prise en charge des personnes âgées à Bordeaux et des perspectives d'évolutions. Gériatre au CHU de Bordeaux et professeur de gériatrie, elle dresse tout d'abord un constat encourageant : « *on estime qu'actuellement, nous gagnons 5 heures d'espérance de vie par jour* ». L'espérance de vie dite « sans incapacité », c'est-à-dire sans aucune diminution des moyens physiques et de l'autonomie, se situe entre 62 et 65 ans selon le sexe.

L'enjeu principal désormais est d'éviter la dépendance. Tous les moyens de prévention mis en œuvre visent à permettre aux personnes âgées de vivre en autonomie le plus longtemps possible. « *L'âge importe peu. Ce qui compte c'est le degré de dépendance* », explique Nathalie Salles. Bordeaux compte selon les dernières estimations 20 000 personnes de 75 ans ou plus, dont la moitié vit seule. Parmi ces personnes âgées, un tiers d'entre elles sont hospitalisées dans l'année. Ainsi, dans la mesure du possible, Nathalie Salles invite à penser l'hospitalisation programmée, pour des problèmes chroniques, ce qui éviterait les encore trop nombreuses arrivées

par les urgences : « *les conditions ne sont pas adaptées aux personnes âgées, elles sont souvent seules pendant plusieurs heures, sur un brancard, elles n'ont pas à manger* ».

La télémédecine, une réponse concrète aux besoins

Ainsi, plusieurs pistes sont évoquées, notamment au travers de la technologie. La télémédecine est une avancée remarquable qui, contrairement à ce qu'on pourrait penser, séduit les personnes âgées. « *Elles osent beaucoup plus facilement se confier* », explique Nathalie Salles. Dans leur chambre, leur environnement, elles se sentent plus à l'aise pour parler à un médecin et évoquer des troubles ou symptômes auparavant tus dans l'enceinte du cabinet médical.

Une interaction qui inquiète plus l'assemblée que les personnes prises en charge visiblement. Une des participantes reste dubitative. Une position que comprend Nathalie Salles, elle-même réticente au départ : « *j'ai changé d'avis en voyant les patients heureux de ce dispositif* ». Il faut renforcer le maintien à domicile, pour permettre aux personnes âgées de mieux vivre. "*Il ne s'agit pas de vieillir, mais de vivre*", précise-t-elle. C'est là où la télémédecine facilite la communication entre les soignants. Le soignant peut assister à la téléconsultation du patient et mieux coordonner son action avec les conseils du médecin.

Cette réponse numérique répond à des besoins urgents. Aujourd'hui, aucun spécialiste libéral du diabète ne vient en EHPAD. Même chose pour les dentistes par exemple. Pour des personnes avec des difficultés de déplacement, l'accès à ces soins devient alors quasi impossible, à moins de passer par la télémédecine. "*Tous les EHPAD de l'agglomération bordelaise sont correctement équipés à ce niveau*", rassure Nathalie Salles. Ainsi, un traitement en réseau du patient semble être la clé pour un meilleur accompagnement.

Marianne Chenou

Crédit Photo : Marianne Chenou

Publié sur aqui.fr le 30/01/2019

[Url de cet article](#)